

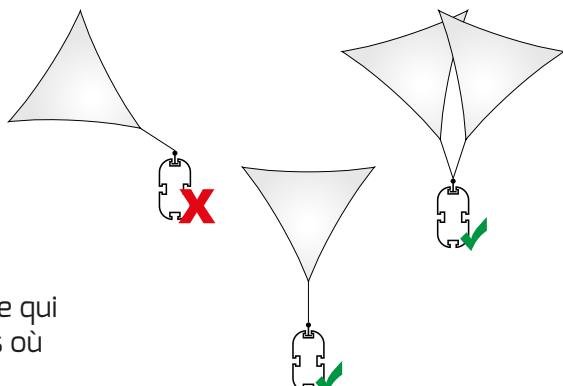
Platine murale orientable pour mât réglable V2



Les platines orientables permettent de fixer un mât réglable V2 en applique contre un mur; les 2 platines doivent être écartées d'un minimum de 60 cm sur un mur de minimum 85 cm de haut.

Plus les platines seront écartées plus le mât gagnera en stabilité et solidité. Les platines permettent un réglage afin d'orienter l'axe du mât dans l'axe de tension de la voile.

Il faut ajuster l'orientation en fonction de l'axe de tension de la voile qui sera fixée au mât ou de la médiane des axes de tension dans le cas où vous avez 2 ou plusieurs voiles sur le même mât.



01.

Monter les joints caoutchouc sur le diamètre intérieur des 2 anneaux.



05.

Préparer les boulons de blocage.



02.

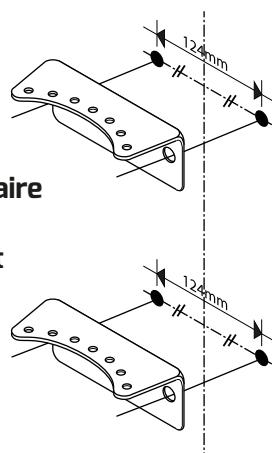
Monter les anneaux sur les bases des platines suivant l'orientation souhaitée.



03.

Tracer un axe vertical sur le mur et la position des trous des 2 platines à la perpendiculaire de cette verticale.

Le centre des 2 platines devant être à la verticale.



04.

Visser les platines au mur.

06.

Insérer le mât dans l'anneau du haut.



07.

Glisser dans les rainures latérales du mât les écrous de blocage à 10-15 cm de l'extrémité de celui-ci (de part et d'autre) et serrer fortement.



08.

Insérer le mât dans la platine du bas et le faire reposer sur celle-ci par les écrous de blocage.

